



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2015-2016

CG,FC/JW

P.V. FI 05
P.V. CEB 01

Commission des Finances et du Budget

et

Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

Procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2015

Ordre du jour:

1. Evolution de la situation budgétaire
2. Uniquement pour les membres de la Commission des Finances et du Budget:

Echange de vues avec le Ministre des Finances au sujet des conclusions de la Commission européenne concernant certains accords fiscaux (demande du groupe parlementaire CSV du 21 octobre 2015)
3. Divers

*

Présents : M. Guy Arendt, M. Eugène Berger, M. Alex Bodry, Mme Joëlle Elvinger, M. Fernand Kartheiser remplaçant M. Gast Gibéryen, M. Mars Di Bartolomeo remplaçant M. Claude Haagen, M. Henri Kox, M. Laurent Mosar, M. Gilles Roth, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler, membres de la Commission des Finances et du Budget

Mme Diane Adehm, M. Eugène Berger, Mme Anne Brasseur, M. Félix Eischen, Mme Joëlle Elvinger, M. Fernand Kartheiser remplaçant M. Gast Gibéryen, M. Mars Di Bartolomeo remplaçant M. Claude Haagen, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Martine Mergen, M. Roger Negri, M. Aly Kaes remplaçant M. Marcel Oberweis, membres de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

M. Pierre Gramegna, Ministre des Finances

M. Pierre Frisch, M. Etienne Reuter, du Ministère des Finances

M. Romain Heinen, Directeur de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines

M. Mathis Mellina, de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines

M. Jeannot Waringo, Directeur de l'Inspection Générale des Finances (Ministère des Finances)

M. Raymond Bausch, de l'Inspection Générale des Finances (Ministère des Finances)

Mme Isabelle Goubin, Directeur du Trésor (Ministère des Finances)

Mme Pascale Toussing, Ministère des Finances, Direction "Fiscalité"

M. Alain Bellot, Directeur de l'Administration des Douanes et Accises

Mme Caroline Guezennec, Mme Francine Cocard, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Franz Fayot, M. Gast Gibéryen, M. Claude Haagen, Mme Viviane Loschetter, M. Roy Reding, M. Michel Wolter, membres de la Commission des Finances et du Budget

M. Frank Arndt, M. André Bauler, M. Gast Gibéryen, M. Claude Haagen, Mme Viviane Loschetter, M. Marcel Oberweis, membres de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

*

Présidence: M. Eugène Berger, Président de la Commission des Finances et du Budget
Mme Diane Adehm, Présidente de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

*

1. Evolution de la situation budgétaire

Sur base des documents joints en annexe M. le Ministre des Finances présente la situation des recettes courantes de l'Etat au 30 septembre 2015, l'évolution des recettes et dépenses au 30 septembre 2015, l'évolution des recettes et dépenses de l'Administration centrale et le compte au 30 septembre 2015 concernant le budget de l'Etat.

La situation des recettes courantes de l'Etat au 30 septembre 2015

(tableau 1 en annexe, méthode SEC2010)

Administration des contributions directes

Les retenues sur salaires et traitements marquent une hausse de 4,5%, alors que les retenues à l'assiette progressent de 5,1% et l'impôt sur les collectivités de 4,9%. Les recettes s'avèrent inférieures aux prévisions, mais plusieurs dossiers n'ont pas encore été clôturés. M. le Ministre estime donc que les chiffres du budget voté par la Chambre pourraient encore être atteints.

Les recettes en provenance de l'impôt sur la fortune marquent une hausse de 39,6%. En parallèle, l'impôt sur les revenus de capitaux progresse de 22,2%. Ces résultats semblent indiquer que les entreprises ont réalisé des profits plus élevés et paient davantage de dividendes.

L'impôt d'équilibrage budgétaire temporaire affiche un certain retard par rapport aux prévisions. Il est cependant toujours possible, selon M. le Ministre, de rattraper le retard.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines

Les recettes brutes provenant de la taxe sur la valeur ajoutée enregistrent une décroissance de 3%. Cette tendance avait été prévue au budget voté par la Chambre en vue des baisses prévisibles du commerce électronique. Les prévisions restent cependant provisoires.

Les droits d'enregistrement enregistrent une hausse de quelque 8%. Cette évolution favorable n'était pas forcément prévisible. En effet, fin 2014, en vue de la hausse de la TVA de 15% à 17%, de nombreux consommateurs avaient anticipé certains (gros) achats.

Les recettes provenant de la taxe d'abonnement enregistrent une hausse de 22,7%, ce qui pourrait constituer un signe indicateur de l'arrivée de nouveaux capitaux au Luxembourg et des bons résultats enregistrés par les bourses.

Douanes et Accises

La baisse au niveau des droits d'accises sur les huiles minérales se confirme au cours des neuf premiers mois de l'année. Le Gouvernement estime à -90 millions d'euros le manque à gagner. Cette baisse serait due au fait que les prix à la pompe ont baissé, l'écart entre les prix luxembourgeois et les prix à la pompe dans les pays voisins se rétrécit, à l'introduction d'un régime professionnel en Belgique (prix moins élevés pour les entreprises) entraînant notamment moins de passages de poids lourds aux stations luxembourgeoises.

La baisse se confirme parallèlement aussi au niveau des recettes sur les cigarettes (-10%), suite à une augmentation des prix des produits du tabac en 2015. M. le Ministre estime ces pertes à quelque 10 millions d'euros.

Le total des recettes atteint 74,2% des sommes votées au budget. Au niveau des différentes administrations, la situation se présente comme suit:

- Administration des Contributions directes: 71,8%
- Douanes et Accises: 68,6%
- Enregistrement et Domaines: 85,8%.

Le Gouvernement voit ses prévisions confirmées et maintient ses hypothèses pour 2015.

Evolution des recettes et dépenses au 30 septembre 2015

(tableaux 2 et 3 en annexe, méthode SEC2010)

Le tableau 2 montre, au niveau des recettes, une augmentation de 6,6%, alors que les dépenses augmentent de 5,5%. Au cours des dernières années, le solde entre dépenses et recettes a diminué constamment. Le déficit est actuellement évalué à 247,9 millions d'euros. M. le Ministre met cependant en garde devant les imprévus qui pourraient toujours se faire sentir avant la fin mars 2016 (clôture de l'année comptable).

La contribution que le Luxembourg devra verser à l'Union européenne, dans le cadre de la constitution de ses ressources financières, s'élèvera cette année à quelque 70 millions d'euros, alors que l'année dernière le Luxembourg a pu bénéficier d'un remboursement de plus de 80 millions d'euros. M. le Ministre rappelle que l'Union européenne, dans le cadre de la constitution de ses propres ressources financières, prélève sur le revenu national brut (RNB) des États membres une somme à hauteur d'un pourcentage unique fixé dans la procédure budgétaire annuelle. Le RNB du Luxembourg est évalué par le STATEC. Cette somme sert de base au calcul de la contribution nationale.

Le tableau 3 donne des indications détaillées sur les dépenses et recettes de l'Administration centrale. Au niveau des dépenses, M. le Ministre tient à donner des explications supplémentaires concernant la consommation intermédiaire. Par rapport à l'année dernière, elle a augmenté de plus de 80 millions d'euros (+11,4%). Cette hausse s'expliquerait par des augmentations au niveau de certains établissements publics et des CFL, alors que l'Administration centrale, au sens strict du terme, n'a connu qu'une augmentation de ces frais de 5,5%.

La formation de capital a connu une hausse de 17,3%, ce qui correspond aux prévisions du Gouvernement.

Les rémunérations des salariés ont progressé de 5% dû au récent accord salarial.

Les transferts courants (pensions, maladie, famille) ont progressé de 3,6%.

Le tableau 4 fournit des indications sur le compte au 30 septembre 2015, présenté d'après la législation sur la comptabilité de l'Etat.

Le tableau confirme les chiffres des tableaux précédents en ce qui concerne le taux de réalisation des recettes (75%) et dépenses (73%) par rapport au budget voté.

Le Gouvernement ne s'attend pas à des surprises par rapport au budget voté par la Chambre des Députés.

Discussion et échange de vues

M. le Ministre répond qu'il se voit hors mesure de répondre à la question du représentant de la sensibilité politique ADR posée au cours d'une réunion antérieure, étant donné qu'il ne dispose pas d'une méthodologie permettant d'évaluer l'incidence de l'inflation.

Un membre du groupe parlementaire CSV rappelle sa question concernant l'impact financier d'une tranche d'indexation sur l'impôt sur le revenu. M. le Ministre renvoie à l'absence d'une méthodologie permettant de fournir des chiffres fiables. M. le Ministre explique que l'Administration des contributions directes n'est actuellement pas en mesure d'évaluer l'effet dynamique entre les différentes catégories de recettes fiscales suite à une tranche indiciaire.

Face à une baisse des recettes provenant des accises sur les huiles minérales, le Gouvernement étudie actuellement les conséquences d'une hausse des accises sur les carburants. M. le Ministre rappelle qu'une baisse de la consommation d'essence et de gasoil entraîne des conséquences (positives) au niveau des mesures de compensation des émissions CO₂. Les mesures en faveur du climat dépendent en effet aussi de la consommation en énergie.

Dans une réponse commune à la question parlementaire n°1454, Mme la Ministre de l'Environnement et M. le Ministre des Finances ont expliqué les effets de la baisse de la vente de carburants sur le niveau d'émission des gaz à effet de serre comptabilisé pour le Luxembourg:

«Etant donné que la vente de carburants constitue environ 60% des émissions de gaz à effet de serre du Luxembourg pour les secteurs ne relevant pas du système d'échange de quotas d'émission (SEQE, EUETS), cette baisse des ventes résultera dans une réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 3,5% dans l'hypothèse que cette baisse se confirme au deuxième semestre de l'année 2015 et que les émissions des autres secteurs restent stables.

De façon globale, il est difficile de chiffrer cette évolution qui est le résultat combiné d'une série de facteurs dont la réduction des recettes en matière d'accises, l'augmentation des recettes de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), ou la réduction des coûts résultant de l'achat de droits d'émission de l'ordre de 350.000 tonnes – équivalents de CO₂.

Dans le contexte de la «sortie virtuelle» du tourisme à la pompe», le Gouvernement est sur le point de finaliser l'étude sur le phénomène du tourisme à la pompe. Il est évident que les évolutions susmentionnées sont intégrées dans cette étude qui – une fois terminée – permettra au Gouvernement de tirer les conclusions qui s'imposent.»

* * *

Uniquement pour les membres de la Commission des Finances et du Budget:

Evaluation de l'incidence financière des 258 mesures retenues dans le cadre du Paquet d'avenir et des mesures fiscales de TVA et de l'impôt d'équilibrage budgétaire temporaire.

M. le Ministre fournit les éléments dont dispose le Gouvernement en se référant à la note (en annexe) distribuée au cours de la réunion.

Les tableaux (p. 3 ff.) ont été actualisés par rapport à la loi budgétaire, alors que les tableaux des pages 1 et 2 retracent l'évolution au fil des discussions dans le cadre des réunions bipartites qui ont eu lieu entre le Gouvernement et les syndicats au mois de novembre 2014.

Le tableau 1 est une copie fournie à la page 18 du projet de budget pluriannuel voté par la Chambre des Députés.

Le tableau 2 est un relevé résumant les informations concernant les 258 mesures auxquelles s'ajoute l'impact des mesures fiscales de TVA et de l'impôt d'équilibrage budgétaire temporaire. Ces chiffres figurent aux pages 364 et 365 du budget de l'année dernière. Les modifications ont fait l'objet d'amendements parlementaires du 3 décembre 2014.

Le tableau 2 retrace les 258 mesures. Il tient aussi compte de la proposition modifiée d'introduire un impôt d'équilibrage budgétaire temporaire.

Le tableau 4 figure à la page 18 du projet de loi relatif à la programmation pluriannuelle 2015-2019. Le détail des mesures de restructuration est retracé dans le 5^e tableau. Le dernier tableau de la page 2 montre les adaptations finales et l'état d'avancement par rapport aux propositions budgétaires. Les variations se chiffrent entre 6 et 10%. Les équilibres ont été apportés au niveau des dépenses.

Les pages 4 à 26 retracent le détail des effets des mesures sur les dépenses, ventilées par ministère.

2. Echange de vues avec le ministre des Finances au sujet des conclusions de la Commission européenne concernant certains accords fiscaux (demande du groupe parlementaire CSV du 21 octobre 2015)

Le 21 octobre 2015, la Commission européenne a conclu que le Luxembourg et les Pays-Bas avaient accordé des avantages fiscaux sélectifs à Fiat Finance and Trade (FFT) ainsi qu'à Starbucks. La Commission européenne considère que ces avantages sont illégaux au regard des règles de l'Union européenne (UE) en matière d'aides d'État.

La Commission européenne reconnaît que les *rulings* fiscaux sont parfaitement légaux en soi. Elle critique cependant les méthodes de détermination des bénéfices imposables des entreprises concernées et trouve qu'elles ne tiennent pas compte de la réalité économique. Elle est d'avis que les *rulings* fiscaux, en validant des méthodologies servant à établir des prix de transfert n'ayant aucune justification économique et faussant la répartition des bénéfices afin de réduire les impôts payés par l'entreprise concernée, confèrent aux entreprises concernées un avantage concurrentiel déloyal par rapport aux entreprises (en règle générale, des PME) qui sont imposées sur leurs bénéfices réels du fait qu'elles paient les prix du marché pour les biens et les services qu'elles utilisent.

Par conséquent, la Commission a enjoint au Luxembourg et aux Pays-Bas de récupérer «l'impôt non payé» respectivement par Fiat et par Starbucks, afin de supprimer l'avantage concurrentiel injustifié dont elles ont bénéficié, et de rétablir l'égalité de traitement avec les autres entreprises se trouvant dans des situations similaires.

Monsieur le Ministre des Finances constate tout d'abord que la Commission européenne a reconnu la légalité des *rulings*. Il confirme que le Luxembourg respecte les normes internationales, notamment celles relatives au principe de libre concurrence applicables en matière de prix de transfert ainsi que les règles relatives aux aides d'État. Il n'est pas d'avis que FFT ait bénéficié d'une aide d'État incompatible avec le marché intérieur et ne partage donc pas les conclusions de la Commission européenne.

Le Gouvernement constate encore que, pour l'établissement de l'aide d'État alléguée, la Commission européenne a eu recours à des critères inédits et ne démontre pas l'existence d'un avantage sélectif octroyé à FFT au regard du cadre juridique national.

M. le Ministre des Finances ne partage pas les conclusions de la Commission européenne en ce qui concerne FFT et dénonce sa prise de position politique plutôt que juridique. Il réfute l'argument de la commissaire Vestagher selon lequel le rescrit fiscal passé avec FFT s'apparenterait à une aide d'État - ce n'est pas parce qu'une entreprise, aux yeux de la Commission européenne, paie peu ou pas assez d'impôts qu'elle doit automatiquement devenir suspecte et donc à fortiori avoir bénéficié d'une telle aide.

N'ayant pas encore pu lire et interpréter les conclusions de l'enquête menée par la Commission sur FFT (le dossier contiendrait 93 pages dont le ministère n'a reçu qu'une copie en date du 22 octobre 2015), M. Gramegna constate cependant qu'avec la décision rendue et son amende prononcée, la Commission européenne s'arroge un vaste pouvoir en s'autoproclamant contrôleur en dernier ressort des prix de transfert régissant les relations

entre maisons-mères et filiales, alors que ceux-ci font plutôt l'objet de réglementations de la part de l'OCDE.

Faisant usage de critères «innovants» pour démontrer l'existence supposée d'aides étatiques, la Commission européenne remet totalement en question la doctrine existante en matière de prix de transfert.

L'Etat luxembourgeois dispose de deux mois et dix jours pour faire appel de la décision rendue par la Commission européenne. M. le Ministre des Finances fait part de son intention de se concerter avec les autorités néerlandaises.

Discussion

Un membre du groupe CSV exprime sa conviction selon laquelle le Luxembourg devait faire appel, en concertation avec le gouvernement néerlandais.

La Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire rappelle la légalité des *rulings* fiscaux et exprime le souhait d'être tenue au courant de l'évolution du dossier.

3. Divers

Sans objet

* * *

Luxembourg, le 13 décembre 2015

La secrétaire,
Caroline Guezennec

Le Président de la Commission des Finances
et du Budget,
Eugène Berger

La secrétaire,
Francine Cocard

La Présidente de la Commission du Contrôle
de l'exécution budgétaire,
Diane Adehm

ANNEXES:

1. Situation des recettes courantes de l'Etat au 30 septembre 2015
2. Evolution des recettes et dépenses au 30.09.2015
3. Evolution des recettes et dépenses de l'Administration centrale
4. Budget de l'Etat: Compte au 30.09.2015
5. Note sur l'incidence financière des 258 mesures retenues dans le cadre du Paquet d'avenir et des mesures fiscales en matière de TVA et de l'impôt d'équilibre budgétaire temporaire
6. Incidence financière des mesures de restructuration budgétaires sur les recettes et les dépenses
 - A) Résumé des économies budgétaires par département ministériel
 - B) Incidence financière des mesures de restructuration budgétaire sur les recettes et les dépenses de l'Administration centrale

SITUATION DES RECETTES COURANTES DE L'ETAT AU 30 SEPTEMBRE 2015

(tous les montants sont exprimés en mio. EUR)		Recettes au 30.09			Budget		Budget		Compte prov.		Budget		Compte		Recettes en % du budget voté			Variation 14/15	
		2015	2014	2013	2015	2014	2015	2014	2014	2013	2013	2013	2013	2013	2015	2014	2013	en mio. EUR	en %
1	I. Contributions directes	4 927,7	4 597,4	4 285,9	6 861,2	6 300,1	6 251,3	5 963,3	5 875,4	5 875,4	5 875,4	71,8	73,0	71,9	71,8	73,0	71,9	330,3	7,2
2	1. Collectivités [1]	1 142,24	1 088,4	1 072,4	1 592,0	1 520,0	1 475,5	1 560,0	1 496,5	1 496,5	1 496,5	71,7	71,8	68,7	71,7	71,8	68,7	53,8	4,9
3	2. Assiette [1]	518,92	493,7	482,0	741,0	700,0	663,5	680,0	655,9	655,9	655,9	70,0	70,5	69,9	70,0	70,5	69,9	25,2	5,1
4	3. Salaires et traitements	2 341,17	2 239,4	2 005,7	3 330,0	3 005,0	3 012,6	2 880,0	2 772,3	2 772,3	2 772,3	70,3	74,5	75,4	70,3	74,5	75,4	101,8	4,5
5	4. Impôt de solidarité	258,6	243,3	225,5	435,7	401,9	398,3	377,3	378,6	378,6	378,6	59,4	60,5	59,8	59,4	60,5	59,8	15,3	6,3
6	5. Revenus de capitaux	248,9	203,7	162,4	240,0	240,0	255,8	230,0	232,8	232,8	232,8	103,7	84,9	70,6	103,7	84,9	70,6	45,3	22,2
7	6. Fortune [2]	281,2	201,5	200,3	285,0	275,0	274,0	275,0	289,4	289,4	289,4	98,7	73,3	72,8	98,7	73,3	72,8	79,7	39,6
8	7. Retenue libératoire nationale sur intérêts	18,8	22,2	29,3	25,0	30,0	26,8	35,0	33,4	33,4	33,4	75,1	74,1	83,6	75,1	74,1	83,6	-3,6	-15,6
9	8. Contribution de crise [7]	1,1	1,2	3,1	0,0	1,0	1,7	5,0	3,8	3,8	3,8	#DIV/0!	122,1	61,1	#DIV/0!	122,1	61,1	-0,1	-8,6
10	9. Impôt d'équilibrage budgétaire temporaire [3]	42,3	0,0	0,0	80,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	52,9	#DIV/0!	#DIV/0!	52,9	#DIV/0!	#DIV/0!	42,3	#DIV/0!
11	10. Retenue sur revenus d'épargne (non-résidents)	24,3	40,5	46,8	40,0	45,0	40,4	50,0	46,9	46,9	46,9	60,8	80,1	93,7	60,8	80,1	93,7	-16,2	-40,0
12	11. Jeux de casino (recettes brutes)	12,9	12,7	13,8	25,0	22,0	18,9	22,0	20,7	20,7	20,7	51,4	57,9	62,9	51,4	57,9	62,9	0,1	1,0
13	12. Contributions directes - autres	37,3	50,7	44,6	87,5	60,3	86,1	59,0	65,2	65,2	65,2	55,2	84,1	75,6	55,2	84,1	75,6	-13,4	-26,4
14	Pour mémoire: impôt commercial communal [2]	421,3	424,5	415,3	581,0	530,0	564,2	580,0	557,1	557,1	557,1	75,1	80,1	71,6	75,1	80,1	71,6	-3,2	-0,7
15	II. Douanes & accises	953,9	1 033,8	945,7	1 391,0	1 391,1	1 437,5	1 363,8	1 296,7	1 296,7	1 296,7	68,6	74,3	69,3	68,6	74,3	69,3	-80,0	-7,7
16	12. Recettes UEBL brutes	672,5	747,3	744,1	987,0	1 003,0	1 044,9	1 020,0	999,4	999,4	999,4	68,1	74,5	73,0	68,1	74,5	73,0	-74,8	-10,0
17	Versements reçus de la Belgique (+)	12,2	0,0	80,6	20,0	10,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	61,0	0,0	#DIV/0!	61,0	0,0	#DIV/0!	...	...
18	Versements versés à la Belgique (-)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	55,0	80,6	80,6	80,6	#DIV/0!	#DIV/0!	0,0	#DIV/0!	#DIV/0!	0,0	...	...
19	Recettes brutes (nettes)	684,7	747,3	663,6	1 007,0	1 013,0	1 044,9	965,0	918,8	918,8	918,8	68,0	73,8	68,8	68,0	73,8	68,8	-62,8	-8,4
20	13. Droits d'accises sur huiles minérales	136,5	141,0	146,3	200,0	200,0	192,6	225,0	199,2	199,2	199,2	68,2	70,5	65,0	68,2	70,5	65,0	-4,6	-3,3
21	14. Droits d'accises sur cigarettes	61,0	73,5	64,5	92,0	88,0	107,2	85,0	86,0	86,0	86,0	66,3	83,6	75,8	66,3	83,6	75,8	-12,6	-17,1
22	15. Taxe sur les véhicules automoteurs (brute)	52,8	53,2	52,6	64,0	67,0	68,2	70,0	67,9	67,9	67,9	82,5	79,4	75,2	82,5	79,4	75,2	-0,4	-0,7
23	16. Douanes & accises - autres	18,9	18,7	18,8	28,0	23,1	24,6	18,8	24,8	24,8	24,8	67,7	81,2	100,2	67,7	81,2	100,2	0,2	1,2
24	III. Enregistrement & domaines	1 003,7	839,8	734,2	1 170,5	1 075,6	1 176,4	934,1	1 024,9	1 024,9	1 024,9	85,8	78,1	78,6	85,8	78,1	78,6	163,9	19,5
25	17. Droits d'enregistrement	157,7	148,0	113,9	173,5	163,5	207,9	158,0	155,7	155,7	155,7	90,9	89,3	72,1	90,9	89,3	72,1	11,6	8,0
26	18. Taxe sur la valeur ajoutée (recettes brutes) [4]	2 574,1	2 653,4	2 578,7	3 327,1	3 716,0	3 627,8	3 235,2	3 443,1	3 443,1	3 443,1	77,4	71,4	79,7	77,4	71,4	79,7	-79,3	-3,0
27	19. Taxe d'abonnement [5]	695,3	566,8	506,5	789,0	739,0	770,5	600,0	691,5	691,5	691,5	88,1	77,6	84,4	88,1	77,6	84,4	126,6	22,7
28	20. Taxe sur les assurances	39,2	34,6	34,4	43,5	43,5	44,3	38,0	43,0	43,0	43,0	90,0	79,4	90,6	90,0	79,4	90,6	4,6	13,3
29	21. Enregistrement & domaines - autres	111,8	92,5	79,4	184,5	138,6	153,7	138,1	134,7	134,7	134,7	67,8	66,7	57,5	67,8	66,7	57,5	19,1	20,6
30	Pour mémoire: Droits de succession [6]	54,0	52,7	58,2	80,0	80,0	74,0	47,0	75,6	75,6	75,6	89,9	87,9	123,8	89,9	87,9	123,8	1,2	2,3
31	TOTAL DES RECETTES [I+II+III]	6 885,3	6 471,1	5 965,6	9 422,6	8 788,8	8 865,2	11 498	8 297,0	8 297,0	8 297,0	73,1	73,8	51,9	73,1	73,8	51,9	414,2	6,4
32	IV. Trésorerie de l'Etat	289,4	233,7	259,6	241,2	282,3	270,1	286,3	282,3	282,3	282,3	120,0	82,6	90,7	120,0	82,6	90,7	55,7	23,8
33	TOTAL DES RECETTES [I+II+III+IV]	7 174,7	6 704,8	6 225,6	9 663,9	9 049,1	9 135,4	11 783	8 589,3	8 589,3	8 589,3	74,2	74,1	52,6	74,2	74,1	52,6	469,9	7,0

[1] Avances trimestrielles dues en mars, juin, septembre et décembre.

[2] Avances trimestrielles dues en février, mai, août et novembre.

[3] L'impôt d'équilibrage budgétaire temporaire (IEBT) est à charge des personnes physiques et perçu sur tous les revenus professionnels, de remplacement et du patrimoine, à l'exclusion des majorations sur les heures supplémentaires. Le taux de l'IEBT est fixé à 0,5 %.

[4] La TVA brute est répartie comme suit: (a) recettes à titre de ressources propres à verser à l'UE, (b) contribution assise sur le RNB à verser à l'UE, (c) alimentation du fonds communal de dotation financière et (d) quote-part des recettes brutes à transférer au budget ordinaire des recettes. Pour les premiers 9 mois de 2015, le chiffre est repris déduction faite de la TVA encaissée au guichet unique à verser à d'autres Etats membres.

[5] Avances trimestrielles dues en janvier, avril, juillet et octobre.

[6] Recette en capital

20
15

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

1.

Administration centrale 2015

Evolution des recettes et dépenses au 30.09.2015

	Situation fin septembre					
	2012	2013	2014	2015	variation 2014 - 2015	
					en millions	en %
Dépenses.	9 914,7	10 343,9	10 688,4	11 272,1	+ 583,7	+5,5%
Recettes.	9 443,5	9 836,3	10 339,3	11 024,2	+ 684,9	+6,6%
Solde	-471,3	-507,5	-349,1	-247,9	-	-

Notes: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en millions d'euros.

20
15



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

2.

Administration centrale

Tab 3

Evolution des recettes et dépenses

	Situation fin septembre					
	2012	2013	2014	2015	variation 2014-2015	
					en millions	en %
Dépenses						
1. Consommation intermédiaire	672,7	685,8	703,5	783,5	+ 80,1	+11,4%
2. Formation de capital	833,2	775,6	759,8	891,3	+ 131,5	+17,3%
3. Rémunération des salariés	1 867,3	1 970,9	2 103,0	2 207,4	+ 104,4	+5,0%
4. Subventions (Services publics d'autobus, logement...)	482,3	504,2	499,2	569,9	+ 70,7	+14,2%
5. Revenus de la propriété (intérêts débiteurs)	24,3	96,9	110,3	76,5	- 33,8	-
6. Prestations sociales autres qu'en nature (Chômage, RMG...)	884,9	921,4	986,8	1 034,4	+ 47,6	+4,8%
7. Prestations sociales en nature	27,5	36,8	38,1	30,6	- 7,5	-19,6%
8. Autres transferts courants (Pensions, Maladie, Famille,	4 739,3	4 990,6	5 202,6	5 391,8	+ 189,2	+3,6%
9. Transferts en capital	381,8	370,2	314,2	287,0	- 27,2	-8,7%
10. Corrections sur actifs non financiers non produits	1,5	-8,5	-29,1	-0,3	+ 28,8	-
Dépenses totales	9 914,7	10 343,9	10 688,4	11 272,1	+ 583,7	+5,5%
Recettes						
11. Impôts sur la production	4 023,8	4 279,5	4 436,8	4 515,9	+ 79,2	+1,8%
12. Impôts courants sur le revenu	4 111,6	4 253,3	4 569,2	4 945,2	+ 376,0	+8,2%
13. Autres recettes	1 308,0	1 303,6	1 333,3	1 563,0	+ 229,7	+17,2%
Recettes totales	9 443,5	9 836,3	10 339,3	11 024,2	+ 684,9	+6,6%
Solde	-471,3	-507,5	-349,1	-247,9	-	-

Notes: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en millions d'euros

20
15

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

3.

Budget de l'Etat* pour 2015

(*d'après la législation sur la comptabilité de l'Etat)

Compte au 30.09.2015

	Budget 2015	Situation fin septembre**	
		En valeur	En %* du budget
Budget courant			
Recettes	12.304,5	9.224,0	75%
Dépenses	11.824,1	8.688,3	73%
Excédents	480,4	535,6	-
Budget en capital			
Recettes	73	71,8	98%
Dépenses	1.121,8	789,7	70%
Excédents	-1.048,8	-717,9	-
Budget total			
Recettes	12.377,6	9.295,8	75%
Dépenses	12.945,9	9.478,0	73%
Excédents	-568,3	-182,2	-

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en millions d'euros

* par rapport au budget voté de 2015

** version corrigée

MINISTRE DES FINANCES

Luxembourg, le 22 octobre 2015

**INSPECTION
GENERALE DES FINANCES****Note****à l'attention de Monsieur le Ministre des Finances**

Réestimation de l'incidence financière des 258 mesures retenues dans le cadre du Paquet d'avenir et des mesures fiscales en matière de TVA et de l'impôt d'équilibrage budgétaire temporaire.

Dans le cadre du projet de loi de programmation financière pour la période 2015 à 2018 qui a été voté le 19 décembre 2015, l'incidence financière du total des mesures de restructuration budgétaire qui avaient été retenues par le Gouvernement, avaient été résumées comme suit :

(en millions d'euros)				
Administration publique	2015	2016	2017	2018
Mesures concernant les recettes	+392,0	+540,0	+571,0	+597,7
Mesures concernant les dépenses	-168,9	-327,9	-405,5	-463,4
Total des mesures	+560,9	+867,9	+976,5	+1.061,1

Le détail de l'ensemble des 258 mesures avait été présenté en annexe au projet de loi de programmation financière pour la période 2015 à 2018.

(en millions d'euros)				
Administration publique	2015	2016	2017	2018
258 mesures retenues :				
- Volet dépenses	168,9	327,9	405,5	463,4
- Volet recettes	<u>22,8</u>	<u>41,3</u>	<u>46,2</u>	<u>46,2</u>
- Total	191,7	369,2	451,7	509,6
Augmentation TVA	249,2	368,7	394,8	421,5
Contribution pour l'avenir des enfants	119,0	130,0	130,0	130,0
Total des mesures	560,9	867,9	976,5	1.061,1

Ces mesures ont été discutées dans le cadre des réunions bipartites qui ont eu lieu entre le Gouvernement et les syndicats au mois de novembre 2014. Ainsi qu'il résulte de l'accord du 28 novembre 2014, quelques mesures de réforme et/ou de consolidation ont été modifiées.

Ces modifications ainsi que les amendements qui en résultent pour le projet de loi relatif à la programmation financière pluriannuelle ont été présentées en détail dans une dépêche du Président de la Chambre des Députés du 3 décembre 2014 à l'attention du Président du Conseil d'Etat.

Ainsi qu'il ressort de cette dépêche, l'incidence financière au total des mesures de restructuration budgétaire se présente désormais comme suit :

(en millions d'euros)				
Administration publique	2015	2016	2017	2018
258 mesures retenues de la révision des dépenses	172,5	327,2	409,2	468,0
Augmentation TVA	250,2	368,7	394,8	421,5
Impôt d'équilibrage budgétaire temporaire	80,0	100,0	109,0	119,0
Total des mesures	502,7	796,0	913,0	1.008,5

Dans le cadre des travaux budgétaires pour l'exercice 2016, l'incidence financière de ces mesures a été réestimée par rapport à la situation à politique inchangée.

Le tableau qui figure à la page 18 du projet de loi relatif à la programmation financière pluriannuelle 2016 à 2019 résume globalement l'incidence financière de ces mesures :

(en millions)					
Administration publique	2015	2016	2017	2018	2019
- Politique inchangée.....	-331	-316	-477	-355	-433
- Mesures de restructuration*....	+383	+585	+723	+809	+842
- Trajectoire d'ajustement	+51	+269	+246	+454	+408

Note : *Mesures du paquet d'avenir et les mesures de la TVA et l'impôt d'équilibre budgétaire temporaire

Le détail des mesures de restructuration se présente comme suit :

(en millions d'euros)					
Administration publique	2015	2016	2017	2018	2019
258 mesures retenues de la révision des dépenses	162	297	368	436	450
Augmentation TVA	141	188	250	263	277
Impôt d'équilibrage budgétaire temporaire	80	100	105	110	115
Total des mesures	383	585	723	809	842

Les différences entre les prévisions du mois de décembre 2015 (voir dépêche du président de la Chambre des Députés du 3.12.2014) et les prévisions actuelles résultent de la surestimation très sensible des recettes supplémentaires en provenance de l'adaptation des taux de la TVA, ainsi qu'il résulte du tableau ci-après :

(en millions d'euros)				
	2015	2016	2017	2018
Moins-value totale au niveau des 258 mesures.....	-11	-30	-41	-32
Recettes en provenance de l'adaptation du taux de la TVA	-109	-181	-145	-159
Impôt d'équilibrage budgétaire temporaire	0	0	-4	-9
Différence totale	-120	-211	-190	-200

* * *

A) Résumé des économies budgétaires par département ministériel

(en milliers d'euros)

N°	Mesures	2015			2016			2017			2018			2019
		Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
T1	Total 00/30 Ministère d'Etat	1 305	1 036	-269	1 445	1 183	-262	1 067	1 833	766	1 752	2 012	260	1 988
T2	Total 01/31 Ministère des Affaires Etrangères	1 616	1 616	0	1 718	1 718	0	1 857	1 857	0	1 936	1 936	0	1 936
T3	Total 01/31 Ministère de la Défense	-2 237	204	2 441	995	718	-277	2 180	2 217	37	2 609	2 802	193	2 381
T4	Total 01/31 MAE Direction de la Coopération	0	21	21	3 243	1 771	-1 472	3 477	3 404	-73	3 848	3 794	-54	3 852
T5	Total 02/32 Ministère de la Culture	3 760	2 610	-1 150	6 080	3 240	-2 840	6 230	3 390	-2 840	6 280	3 440	-2 840	3 440
T6	Total 03/33 Ministère de l'Ens. Sup. et de la Recherche	1 344	1 377	33	1 838	1 844	6	1 890	1 873	-17	2 238	1 917	-321	1 963
T7	Total 04/34 Ministère des Finances	13 559	11 194	-2 365	36 401	33 428	-2 973	41 426	40 709	-717	41 243	40 814	-429	34 066
T8	Total 05/35 Ministère de l'Economie	10 393	10 293	-100	11 195	10 795	-400	11 165	10 315	-850	11 725	10 375	-1 350	10 375
T9	Total 06/36 Ministère de la Sécurité Intérieure	2 028	1 117	-911	1 979	1 111	-868	2 132	1 772	-360	2 517	1 919	-598	2 303
T10	Total 07/37 Ministère de la Justice	961	734	-227	1 033	1 020	-13	1 169	1 398	229	1 444	1 542	98	1 653
T11	Total 08/38 Ministère de la Fonction publique	5 171	3 854	-1 317	7 216	6 154	-1 062	7 216	6 154	-1 062	7 216	6 279	-937	6 279
T12	Total 09/39 Ministère de l'Intérieur	22 954	47 975	25 021	39 770	66 184	26 414	39 511	39 154	-357	40 249	45 815	5 566	45 201
T13	Total 10/11 Ministère de l'Education nationale	2 491	1 791	-700	30 458	24 820	-5 638	32 953	24 842	-8 111	33 214	24 874	-8 340	24 903
T14	Total 12/42 Ministère de la Famille	28 279	5 064	-23 215	56 316	35 209	-21 107	79 005	62 113	-16 892	92 185	86 128	-6 057	106 013
T15	Total 13/43 Ministère des Sports	89	83	-6	434	232	-203	444	342	-103	449	347	-103	347
T16	Total 14/44 Ministère de la Santé	1 638	1 203	-435	3 393	3 378	-15	10 083	10 073	-10	8 683	8 713	30	1 713
T17	Total 15/45 Ministère du Logement	6 596	5 295	-1 301	8 233	6 010	-2 223	7 511	5 187	-2 324	5 847	3 284	-2 563	2 413
T18	Total 16/46 Ministère du Travail	5 732	312	-5 420	21 992	6 782	-15 210	30 102	23 662	-6 440	42 222	29 932	-12 290	41 932
T19	Total 17/18 Ministère de la Sécurité Sociale	6 755	6 755	0	8 779	8 779	0	12 671	12 671	0	15 686	15 686	0	15 686
T20	Total 19 Ministère de l'Agriculture	1 517	1 923	406	3 879	4 465	586	4 316	4 653	337	4 523	4 960	437	4 796
T21	Total 20/21 MDDI	12 670	11 220	-1 450	18 020	15 570	-2 450	25 220	22 770	-2 450	29 720	27 270	-2 450	24 370
T22	Total 22 MDDI - Environnement	275	275	0	4 488	4 488	0	5 303	5 303	0	16 636	16 636	0	16 236
T23	Total 23 MEGA	0	0	0	147	147	0	252	252	0	264	264	0	269
	Total Administration centrale	126 896	115 952	-10 945	269 052	239 045	-30 007	327 179	285 944	-41 235	372 486	340 738	-31 748	354 114
T24	Total Sécurité Sociale	45 632	45 632	0	58 169	58 169	0	82 007	82 007	0	95 529	95 529	0	95 529
	Total Administration publique	172 528	161 584	-10 945	327 221	297 214	-30 007	409 186	367 951	-41 235	468 015	436 267	-31 748	449 643

B) Incidence financière des mesures de restructuration budgétaire sur les recettes et les dépenses de l'Administration centrale

(en milliers d'euros)

00/30 Ministère d'Etat		2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
1	Suppression du Mémorial C et réduction des autres exemplaires imprimés	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
2	Gestion frais de route et de séjour à l'étranger	23	22	-1	47	392	345	73	434	361	101	477	377	477
3	Gestion frais des événements de la vie sociale publique	40	40	0	83	141	58	129	84	-45	179	62	-117	38
4	Ligne de conduite contentieux	16	16	0	32	32	0	50	50	0	68	68	0	68
5	Coût des ordres nationaux	12	12	1	24	24	0	36	36	0	50	50	0	50
6	Fusion comités directeurs	2	2	0	5	5	0	7	7	0	10	10	0	10
7	Frais d'élections et référendums	500	500	0	500	0	-500	0	500	500	500	500	0	500
8	Subsides organisations profess. presse	10	10	0	20	20	0	20	20	0	20	20	0	20
9	Frais avis officiels	45	45	0	137	137	0	230	230	0	322	322	0	322
10	Réforme de la pige publicitaire	221	221	0	249	249	0	284	284	0	315	315	0	315
11	Commission protection données	130	130	0	135	135	0	140	140	0	140	140	0	140
12	Autorité luxbg.indépendante de l'audiovisuel : Recettes	48	38	-10	48	48	0	48	48	0	48	48	0	48
13	Refixation dotation Radio 100,7	260	0	-260	165	0	-165	50	0	-50	0	0	0	0
T1	Total 00/30 Ministère d'Etat	1 305	1 036	-269	1 445	1 183	-262	1 067	1 833	766	1 752	2 012	260	1 988

(en milliers d'euros)

01/31 Ministère des Affaires Etrangères		2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
14	Réduction de l'assistance technique et économique (Dépense éligible à l'Aide publique au développement et donc compensée par une augmentation correspondante de la dotation et des dépenses des fonds de la coopération au développement)	700	700	0	700	700	0	700	700	0	700	700	0	700
15	Réduction des contributions en matière de contributions volontaires	125	125	0	185	185	0	295	295	0	405	405	0	405
16	Surtaxe sur les passeports d'urgence	151	151	0	160	160	0	190	190	0	160	160	0	160
17	Augmentation du prix des légalisations et des apostilles	294	294	0	294	294	0	294	294	0	294	294	0	294
18	Augmentation de la participation des agents dans le cadre de leur indemnité de poste et de logement	35	35	0	35	35	0	35	35	0	35	35	0	35
19	Augmentation des surfaces louées à des externes à l'Immeuble administratif à Bruxelles après la Présidence luxembourgeoise	0	0	0	33	33	0	33	33	0	33	33	0	33
20	Augmentation de la taxe de délivrance de titres de séjour	240	240	0	240	240	0	240	240	0	240	240	0	240
21	Total Administration publique	71	71	0	71	71	0	70	70	0	69	69	0	69
T2		1 616	1 616		1 718	1 718		1 857	1 857		1 936	1 936		1 936

(en milliers d'euros)

01/31 Ministère de la Défense		2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
22	Non-remplacement des mises à la retraite du personnel WSA suite à la restructuration des Services Logistiques de l'Armée. (nouveau Hall Logistique et programme de gestion des stocks)	556	556	0	693	1 009	316	970	1 202	232	1 163	1 396	233	1 473
23	Non-remplacement des mises à la retraite du personnel WSA au-delà de 2018 suite à l'étude de gestion de qualité réalisée en 2015/2016	-104	-102	2	-104	-102	2	16	16	0	16	16	0	16
24	Economie du loyer du bâtiment de l'état-major suite à une re- ou colocalisation de celui-ci	-2 280		2 280	0	-250	-250	622	637	15	634	637	3	637
25	Remplacement du service de gardiennage externalisé du bâtiment de l'état-major à LUXEMBOURG par un service de garde assuré par des soldats	0	0	0	0	0	0	96	93	-3	96	93	-3	93
26	Diminution progressive des frais de formation des pilotes	-457	-298	159	358	13	-345	428	221	-207	652	612	-40	114
27	Allongement de la durée contractuelle	48	48	0	48	48	0	48	48	0	48	48	0	48
T3	Total 01/31 Ministère de la Défense	-2 237	204	2 441	995	718	-277	2 180	2 217	37	2 609	2 802	193	2 381

(en milliers d'euros)

01/31 MAE Direction de la Coopération et de l'action humanitaire		2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
28	ONGs luxembourgeoises: Diminution de 15 % à 12 % du plafond de frais éligibles au titre des frais administratifs par rapport au total des frais d'un projet, pour le calcul de la participation au titre des frais administratifs	0	0	0	700	0	-700	710	710	0	720	720	0	720
29	Réduction des taux de cofinancement des projets ONG	0	0	0	1 660	1 660	0	1 776	1 776	0	1 842	1 842	0	1 842
30	Diminution du taux de cofinancement des accords-cadres ONG	0	0	0	673	0	-673	781	781	0	1 076	1 076	0	1 076
31	Suppression des indemnités de poste allouées aux nouveaux agents de la coopération	0	21	21	210	111	-99	210	137	-73	210	156	-54	214
T4	Total 01/31 MAE Direction de la Coopération et de l'action humanitaire	0	21	21	3 243	1 771	-1 472	3 477	3 404	-73	3 848	3 794	-54	3 852

(en milliers d'euros)

02/32 Ministère de la Culture		2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
32	Aménagement artistique	30	30	0	150	150	0	200	200	0	250	250	0	250
33	Redéfinition des missions assurées par l'ALAC pour compte du Ministère de la Culture	150	0	-150	150	0	-150	150	0	-150	150	0	-150	0
34	Révision de l'allocation par le Fonds pour les monuments historiques de subventions pour des travaux de restauration d'immeubles	1 000	1 000	0	1 500	1 500	0	1 500	1 500	0	1 500	1 500	0	1 500
35	Réorganisation des activités de protection et de mise en valeur du patrimoine archéologique et architectural réalisées par le Service des sites et monuments et le Centre national de recherche archéologique.	0	0	0	1 000	0	-1 000	1 000	0	-1 000	1 000	0	-1 000	0
36	Analyse de l'intérêt d'un recentrage des activités dans le domaine de l'art contemporain ainsi que de l'existence de synergies éventuelles.	0	0	0	200	200	0	300	300	0	300	300	0	300
37	Réduction des frais de fonctionnement de certaines institutions culturelles en introduisant un modèle de gestion saisonnier pour certaines de leurs activités.	200	200	0	200	50	-150	200	50	-150	200	50	-150	50
38	Remplacement du service de restauration par une cafétéria auprès du Musée national d'histoire naturelle	80	80	0	80	40	-40	80	40	-40	80	40	-40	40
39	Régularisation du statut d'une partie du personnel du CNA	300	300	0	300	300	0	300	300	0	300	300	0	300
40	Réduction des frais à financer par le Fonds pour les monuments historiques suite à une redéfinition de ses projets prioritaires	1 000	1 000	0	1 000	1 000	0	1 000	1 000	0	1 000	1 000	0	1 000
41	Développement d'un nouveau concept de financement des fouilles d'urgence à réaliser par le Centre national de recherche archéologique en ayant recours à une contribution participative privée dans le secteur de l'aménagement du territoire	1 000	0	-1 000	1 500	n.d.		1 500	n.d.		1 500	n.d.		n.d.
T5	Total 02/32 Ministère de la Culture	3 760	2 610	-1 150	6 080	3 240	-2 840	6 230	3 390	-2 840	6 280	3 440	-2 840	3 440

(en milliers d'euros)

03/33 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche		2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
42	Suppression du crédit pour la location: d'immeubles	0	33	33	52	33	-19	52	33	-19	52	33	-19	33
43	Plafonnement des dépenses pour frais d'experts et d'études à 300,000 euros (c.e. 2014)	41	41	0	58	58	0	76	76	0	94	94	0	112
44	Création de l'Institut luxembourgeois de l'Histoire du Temps présent et réorganisation du Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe	0	0	0	25	50	25	48	50	2	67	65	-2	80
45	Regroupement des actuels CRP (Lippmann, Tudor, Santé) et du CEPS dans une seule structure	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300	?		?
46	Réduction progressive de la participation financière de l'Etat aux activités de fondations et autres organisations actives en matière d'enseignement supérieur	710	710	0	1 110	1 110	0	1 121	1 121	0	1 132	1 132	0	1 145
47	Rationalisation de la gestion administrative des aides financières pour études supérieures	82	82	0	82	82	0	82	82	0	82	82	0	82
48	Perception d'une taxe pour accréditation de formation	27	27	0	27	27	0	27	27	0	27	27	0	27
49	Perception d'une taxe pour inscription au registre des titres et homologation des diplômes	484	484	0	484	484	0	484	484	0	484	484	0	484
T6	Total 03/33 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	1 344	1 377	33	1 838	1 844	6	1 890	1 873	-17	2 238	1 917	-321	1 963

(en milliers d'euros)

04/34 Ministère des Finances				2015			2016			2017			2018			2019	
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
50	Suppression/vente d'immeubles ayant servi comme logements de service	0	0	0	7 000	7 000	0	7 000	7 000	0	7 000	7 000	0	7 000	7 000	0	0
51	Acquisition Cité Policière Findel (levée de l'option d'achat)	1 584	1 584	0	6 337	6 337	0	6 337	6 337	0	6 337	6 337	0	6 337	6 337	0	6 337
52	Parking payant généralisé dans la Fonction Publique	0	0	0	2 000	2 000	0	2 000	2 000	0	2 000	2 000	0	2 000	2 000	0	2 000
53	Frais bancaires à renégocier	5	5	0	10	10	0	17	17	0	23	23	0	23	23	0	23
54	Taxes pour frais administratifs	3 649	3 750	101	3 749	3 750	1	3 749	3 750	1	3 749	3 750	1	3 749	3 750	1	4 000
55	ACD / Révision du régime du double envoi postal des documents administratifs	118	118	1	629	629	0	620	620	0	618	618	1	618	618	1	620
56	ACD/ Renforcement en personnel du service de révision fiscale	1 735	347	-1 388	3 625	1 735	-1 890	3 553	3 625	72	3 553	3 553	0	3 553	3 553	0	3 553
57	Réforme de la mise à disposition du papier timbre aux notaires	60	60	0	60	60	0	60	60	0	60	60	0	60	60	0	60
58	Suppression de la participation au produit des amendes	30	30	0	1 230	1 422	192	1 254	1 475	221	1 301	1 519	219	1 301	1 519	219	1 519
59	AED / Réduction des frais pour envois postaux	41	0	-41	74	0	-74	109	0	-109	147	0	-147	147	0	-147	0
60	AED / Renforcement en personnel pour le contrôle fiscal	5 000	5 000	0	10 000	10 000	0	15 000	15 000	0	15 000	15 000	0	15 000	15 000	0	15 000
61	Adaptation du tarif de certaines taxes : armes, pêche, chasse, etc.	300	300	0	300	300	0	300	300	0	300	300	0	300	300	0	300
62	Réorganisation des services régionaux du cadastre et intervention plus importante des géomètres officiels	0	0	0	185	185	0	525	525	0	654	654	0	654	654	0	654
63	Licences informatiques pour base de données	1 038		-1 038	1 202		-1 202	902		-902	503		-503	503		-503	
T7	Total 04/34 Ministère des Finances	13 559	11 194	-2 365	36 401	33 428	-2 973	41 426	40 709	-717	41 243	40 814	-429	41 243	40 814	-429	34 066

(en milliers d'euros)

05/35 Ministère de l'Economie				2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015		
64	Frais de gardiennage du site Eurohub-Sud	100	0	-100	100	0	-100	50	0	-50	0	0	0	0		
65	Frais de publicité	30	30	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
66	Cotisations internationales	n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		0		
67	Aides aux entreprises	7 195	7 195	0	7 965	7 965	0	7 435	7 435	0	7 495	7 495	0	7 495		
68	Mesures et interventions visant la création ou l'amélioration d'infrastructures industrielles	50	50	0	50	50	0	50	50	0	50	50	0	50		
69	Renforcement de l'infrastructure de transport de gaz naturel	0	0	0	0	0	0	50	50	0	100	50	-50	50		
70	Application de la législation en matière de développement et de diversification économiques	2 100	2 100	0	1 500	1 500	0	1 500	1 500	0	1 500	1 500	0	1 500		
71	Bases de données de renseignements économiques	n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		0		
72	Dotation à la Chambre de Commerce	618	618	0	1 080	1 080	0	1 080	1 080	0	1 080	1 080	0	1 080		
73	Réduction de la dotation à la Chambre des Métiers en vue d'une fusion avec la Chambre de Commerce	300	300	0	500	200	-300	1 000	200	-800	1 500	200	-1 300	200		
74	Energie renouvelable	n.d.	?		n.d.	?		n.d.	?		n.d.	?		?		
75	Simplifier la gestion des musées	n.d.	?		n.d.	?		n.d.	?		n.d.	?		?		
76	Gestion des sites internet	n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		0		
77	Outsourcing services d'entretien	n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		0		
78	Système informatique horaire mobile	n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		0		
T8	Total 05/35 Ministère de l'Economie	10 393	10 293	-100	11 195	10 795	-400	11 165	10 315	-850	11 725	10 375	-1 350	10 375		

(en milliers d'euros)

06/36 Ministère de la Sécurité Intérieure		2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
79	Fusion des régions Capellen et Mersch en une seule	312	175	-137	485	184	-301	550	491	-59	706	551	-155	707
80	Regroupement des commissariats de proximité	290	187	-103	528	203	-325	590	531	-59	793	592	-201	795
81	Suppression du périmètre d'habitation et abandon des logements de service	480	210	-270	502	502	0	525	525	0	548	548	0	571
82	Limitation à 1 an au lieu de 2 ans actuellement du casernement à l'école de police	13	7	-6	13	13	0	14	14	0	14	14	0	14
83	Prise en charge de l'Etat aux frais d'alimentation des volontaires de police limitée à 1 an compte tenu de la limitation à 1 an au lieu de 2 ans actuellement du	106	53	-53	109	109	0	111	111	0	114	114	0	116
84	10. Taxe "frais de police" en matière de police judiciaire.	242	0	-242	242	0	-242	242	0	-242	242	0	-242	0
85	11. Taxe "frais de police" en matière de police administrative - prestation de	100	0	-100	100	100	0	100	100	0	100	100	0	100
86	13. Financement de véhicules blindés par la BCL	485	485	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
T9	Total 06/36 Ministère de la Sécurité Intérieure	2 028	1 117	-911	1 979	1 111	-868	2 132	1 772	-360	2 517	1 919	-598	2 303

(en milliers d'euros)

07/37 Ministère de la Justice					2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
87	Réforme du stage judiciaire	665	665	0	675	675	0	675	675	0	675	675	0	675	675	0	675
88	Révision des modalités d'indemnisations de dommages subis	100	100	0	100	0	-100	100	100	0	100	100	0	100	100	0	100
89	Réduction des frais d'envois postaux simples et recommandés	58	0	-58	0	60	60	0	118	118	0	118	118	0	118	118	118
90	Révision de la convention de gestion de la fourrière nationale	n.d.	-132		n.d.	-45		n.d.	-25		n.d.	0		n.d.	0		25
91	Réduction des frais de bureau	2	0	-2	19	9	-10	38	35	-3	56	59	3	56	59	3	83
92	Adaptation du crédit pour la formation du personnel	-8	-8	-1	-5	-5	0	-2	-2	0	1	1	0	1	1	0	3
93	Révision des frais de route pour participer aux cours à l'INAP	8	8	0	11	11	0	15	15	0	20	20	1	20	20	1	23
94	Acquisition bracelets électroniques au lieu de la location	57	22	-35	36	175	139	55	272	217	208	288	80	208	288	80	305
95	Révision du régime alimentaire des détenus	79	79	0	197	140	-57	288	210	-78	385	281	-104	385	281	-104	321
T10	Total 07/37 Ministère de la Justice	961	734	-227	1 033	1 020	-13	1 169	1 398	229	1 444	1 542	98	1 444	1 542	98	1 653

(en milliers d'euros)

08/38 Ministère de la Fonction publique et de la réforme administrative		2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
96	Suppression de l'impression et de l'envoi postal avec accusé de réception de la convocation à l'examen-concours et des fascicules d'apprentissage	25	25	0	25	25	0	25	25	0	25	25	0	25
97	Simplification des publications de postes pour les examens-concours et pour les employés publics. *	300	300	0	300	300	0	300	300	0	300	300	0	300
98	Acquisition d'un stand pour la foire des étudiants (au lieu d'une location)	16	16	0	16	16	0	16	16	0	16	16	0	16
99	Dématérialisation des fiches de rémunération	163	0	-163	250	0	-250	250	100	-150	250	225	-25	225
100	Dématérialisation des dossiers traités dans le cadre d'affaires disciplinaires en ayant recours au "cloudcomputing".	n.d.	0		n.d.	100		n.d.	0		n.d.	0		0
101	Recours au "blended learning", concept qui combine l'e-learning à un apprentissage classique	n.d.			n.d.			n.d.			n.d.			
102	Réorganisation des attributions de la Division Imprimés et Fournitures de bureau du CTIE	n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		0
103	Réduction des stocks gérés par le Centre des Technologies de l'Information de l'Etat (CTIE)	n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		0
104	Limitation du catalogue des fournitures de bureau géré par le CTIE et simplification de la procédure de commande	n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		0
105	Mise en commun du guichet citoyen et du guichet entreprise	n.d.	0		n.d.	-300		n.d.	-300		n.d.	-300		-300
106	Abolition du trimestre de faveur	1 667	1 545	-122	2 500	2 317	-183	2 500	2 317	-183	2 500	2 317	-183	2 317
107	Adaptation de la dernière rémunération aux jours effectivement prestés au cours du dernier mois avant la démission	750	483	-267	750	725	-25	750	725	-25	750	725	-25	725
108	Adaptation du congé de récréation de l'année à la durée de travail effectivement prestée	2 250	1 485	-765	3 375	2 971	-404	3 375	2 971	-404	3 375	2 971	-404	2 971
109	Limitation du congé extraordinaire pour la célébration du mariage ou du partenariat à un maximum de deux fois 6 jours ouvrables	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
T11	Total 08/38 Ministère de la Fonction publique et de la réforme administrative	5 171	3 854	-1 317	7 216	6 154	-1 062	7 216	6 154	-1 062	7 216	6 279	-937	6 279

(en milliers d'euros)

09/39 Ministère de l'Intérieur		2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
110	Suppression de la prise en charge par l'Etat des majorations biennales des fonctionnaires du secrétariat et de la recette communale	14 791	14 791	0	15 537	15 537	0	16 016	16 016	0	16 514	16 514	0	16 514
111	Plafonnement de l'ICC reçu par habitant par chaque commune à 3x la moyenne nationale au profit du Fonds pour l'emploi et redistribution de l'excédent aux autres communes	8 000	8 000	0	8 000	8 000	0	8 000	8 000	0	8 000	8 000	0	8 000
112	FCDF: Non prise en compte de l'augmentation de la TVA au 1.1.2015 pour le calcul des dotations futures des communes et affectation d'une partie du produit de l'augmentation de la TVA au financement de l'établissement public chargé de la gestion des services de secours	0	25 022	25 022	11 825	36 875	25 050	11 207	10 851	-356	11 447	17 014	5 567	16 400
113	Evaluation des subsides aux communes suivant critères harmonisés	0	0	0	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
114	Abolition des Commissariats de District	163	162	-1	163	162	-1	163	162	-1	163	162	-1	162
115	Impôt spécial dans l'intérêt des services de secours	0	0	0	2 805	5 610	2 805	2 805	2 805	0	2 805	2 805	0	2 805
116	Augmentation des tarifs d'ambulance et encaissement par le futur établissement public	0	0	0	1 440	0	-1 440	1 320	1 320	0	1 320	1 320	0	1 320
T12	Total 09/39 Ministère de l'Intérieur	22 954	47 975	25 021	39 770	66 184	26 414	39 511	39 154	-357	40 249	45 815	5 566	45 201

(en milliers d'euros)

10/11 Ministère de l'Education nationale		2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 9/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 9/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 9/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 9/2015	Différence	Prévisions 9/2015
117	Suppression des subventions aux chambres professionnelles	30	30	0	31	31	0	31	31	0	32	32	0	32
118	Modification de la tâche des enseignants	700	n.d.		2 388	n.d.		3 573	n.d.		2 491	n.d.		n.d.
119	Perception d'un loyer pour la mise à disposition d'infrastructures	n.d.	--		n.d.	--		n.d.	--		n.d.	--		--
120	Recettes: Perception d'une redevance pour les équivalences des diplômes	636	636	0	636	636	0	636	636	0	636	636	0	636
121	Réduction des normes de qualification dans le cadre de l'accueil socio-éducatif	1 125	1 125	0	1 153	1 153	0	1 182	1 175	-7	1 211	1 206	-5	1 235
122	augmentation de la participation financière des parents des mesures pour l'aide socio familiale en famille et la consultation pédagogique	n.d.	--		n.d.	--		n.d.	--		n.d.	--		--
123	Fixation de modalités de calcul de la participation financière en cas d'accueil d'un enfant parent du 2ième ou 3ième degré	n.d.	--		n.d.	--		n.d.	--		n.d.	--		--
124	Adaptation de la participation au coût de l'investissement dans la formation professionnelle continue sous forme d'aide directe aux entreprises	0	0	0	26 250	23 000	-3 250	27 531	23 000	-4 531	28 844	23 000	-5 844	23 000
T13	Total 10/11 Ministère de l'Education nationale	2 491	1 791	-700	30 458	24 820	-5 638	32 953	24 842	-8 111	33 214	24 874	-8 340	24 903

(en milliers d'euros)

12/42 Ministère de la Famille		2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
125	1) Abolition de l'allocation d'éducation	12 409	3 491	-8 918	39 632	13 251	-26 381	57 589	26 673	-30 916	65 819	41 318	-24 501	52 000
126	2) Abolition de l'allocation de maternité	1 553	1 553	0	3 740	3 740	0	3 740	3 740	0	3 755	3 755	0	3 755
127	3) Réforme des allocations familiales	2 500		-2 500	8 600	10 196	1 596	12 900	19 068	6 168	17 300	27 888	10 588	36 730
128	CNPF: Uniformisation des délais de prescription pour l'octroi de prestations familiales	3 000		-3 000	3 000	3 000	0	3 000	3 000	0	3 000	3 000	0	3 000
129	CNPF: Définition du membre de famille pour le bénéfice des prestations familiales	3 000		-3 000	3 000	3 000	0	3 000	3 000	0	3 000	3 000	0	3 000
130	CNPF / Réorganiser le financement des prestations familiales	n.d.			n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		0
131	CNPF: Mise en place d'un département Recouvrement	700		-700	1 000	1 000	0	1 300	1 300	0	1 700	1 700	0	2 000
132	FNS: Contrôle des prestations	5 052		-5 052	5 178	1 000	-4 178	5 308	5 308	0	5 441	5 441	0	5 500
133	FNS: Restitutions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
134	FNS: RMG (valorisation activité professionnelle)	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
135	FNS: Pensions alimentaires (limitation montant)	65	20	-45	66	22	-44	68	24	-44	70	26	-44	28
136	FNS / Article 12.4.34.016 - RPGH	n.d.			n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		0
137	FISF / Réduction des forfaits par lits accordés pour les nouvelles constructions (CIPA, Maisons de soins)	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
17bis	Projet de réforme du congé parental			0	-7 900	n.d.		-7 900	n.d.		-7 900	n.d.		n.d.
T14	Total 12/42 Ministère de la Famille	28 279	5 064	-23 215	56 316	35 209	-21 107	79 005	62 113	-16 892	92 185	86 128	-6 057	106 013

(en milliers d'euros)

13/43 Ministère des Sports		2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
138	Amélioration de la gestion des centres nationaux	0	0	0	25	25	0	25	25	0	25	25	0	25
139	Révision des tarifs d'hébergement de l'Institut National des Sports	11	11	0	11	11	0	11	11	0	11	11	0	11
140	Extension des formations aux métiers du sport	0	0	0	5	5	0	10	10	0	10	10	0	10
141	Suppression des frais de route pour les chargés de cours/entraîneurs du Sportlycée	16	16	0	16	16	0	16	16	0	16	16	0	16
142	Bases nautiques de Lultzhausen et de Liefrange: recettes supplémentaires pour les activités récréatives	5	0	-5	5	3	-3	5	3	-3	5	3	-3	3
143	Suppression de la gratuité des examens médico-sportifs obligatoires pour l'obtention d'une licence	0	0	0	300	100	-200	300	200	-100	300	200	-100	200
144	Examens médico-sportifs des athlètes d'élite réalisés au CHL à Eich	0	0	0	10	10	0	10	10	0	10	10	0	10
145	Rigueur dans les critères pour l'attribution de congés spéciaux et loi commune pour tous les congés spéciaux	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
146	Mode de financement alternatif moyennant le développement des activités accessoires de la Coque	10	10	0	15	15	0	20	20	0	25	25	0	25
147	Coque: pistes de réductions énergétiques	42	42	0	42	42	0	42	42	0	42	42	0	42
148	Patrimoine sportif: introduction de tarifs pour la mise à disposition d'objets du Musée des sports à des entreprises privées	1	0	-1	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1
149	Campagnes promotionnelles pour le sport-loisir et publication électronique du calendrier du sport-loisir	4	4	0	4	4	0	4	4	0	4	4	0	4
T15	Total 13/43 Ministère des Sports	89	83	-6	434	232	-203	444	342	-103	449	347	-103	347

(en milliers d'euros)

14/44 Ministère de la Santé		2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
150	(301-307) Taxes dans le domaine de la sécurité alimentaire	320	0	-320	320	320	0	320	320	0	320	320	0	320
151	Radioprotection: Perception de taxes en contrepartie d'autorisations émises	40	0	-40	40	0	-40	35	0	-35	35	40	5	40
152	Radioprotection: Réduction des frais liés à la lecture de dosimètres	3	3	0	3	3	0	3	3	0	3	3	0	3
153	Diminution du nombre d'examens radiologiques (économies)	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
154	réorganisation de certaines structures (économies)	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
155	logement supervisé: révision du forfait journalier (économies)	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
156	implication renforcée des Communes (économies)	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
157	Vaccination contre le HPV (prise en charge): limitation des bénéficiaires et limitation de la prise en charge au vaccin le moins cher	170	170	0	220	220	0	220	220	0	220	220	0	220
158	Campagnes: Audiophonologie - prévention contre les méfaits de musique amplifiée	10	10	0	10	10	0	10	10	0	10	10	0	10
159	Campagnes: suppression testes gratuits détection streptocoque A	11	11	0	11	11	0	11	11	0	11	11	0	11
160	Gestion du parc automobile du Ministère et des services de la direction (économies)	10	10	0	10	10	0	10	10	0	10	10	0	10
161	Campagnes de sensibilisation: réduction des coûts (économies)	10	10	0	10	10	0	10	10	0	10	10	0	10
162	Prévention: perception de nouvelles taxes (recettes)	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
163	regroupement des services de la Direction de la Santé (économies)	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
164	(323 - 331) Pharmacie: perception de nouvelles taxes liées à l'autorisation de mise sur le marché d'un médicament (recette)	664	664	0	664	664	0	664	664	0	664	664	0	664
165	résistance aux antibiotiques: encadrement de leur prescription (économies)	n.d.	n.d.		n.d.	100		n.d.	100		n.d.	100		100
166	Agence européenne des médicaments: indemnité payée au Luxembourg	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
167	limitation du nombre de services hospitaliers (économies)	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
168	transformation du nombre de lits aigus en lits "ambulatoires" (économies)	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
169	Report dans le temps des dépenses de l'Etat à titre d'investissements immobiliers au profit des établissements hospitaliers	0	0	0	0	0	0	6 000	6 000	0	7 000	7 000	0	0
170	rééducation fonctionnelle gériatrique (économies)	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
171	Projets Niedercorn et Esch: limitation aux mesures de sécurité (économies)	0	0	0	1 705	1 705	0	2 400	2 400	0	0	0	0	0
172	changement du site de construction du service de réhabilitation psychiatrique juvénile prolongée (économies)	n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		0
173	Centre thérapeutique d'Useldange (CTU) (économies)	n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		0
174	Mutualisation des activités de laboratoires des établissements hospitaliers (économies)	n.d.	0		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
175	participation financière des médecins agréés auprès des établissements hospitaliers (économies)	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
176	meilleure attribution des lits du CHNP (économies)	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
177	participation financière des patients en cas d'hospitalisation longue durée (économies)	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
178	Taxe sur la délivrance de l'autorisation d'exercer dans le domaine de la Santé	400	325	-75	400	325	-75	400	325	-75	400	325	-75	325
T16	Total 14/44 Ministère de la Santé	1 638	1 203	-435	3 393	3 378	-15	10 083	10 073	-10	8 683	8 713	30	1 713

(en milliers d'euros)

15/45 Ministère du Logement		2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
179	Abrogation de l'aide d'épargne-logement généralisée	7	7	0	3	3	0	3	3	0	3	3	0	3
180	Introduction d'un plafond de revenu à la bonification d'intérêt	42	42	0	84	84	0	126	126	0	168	168	0	175
181	Baisse du plafond par m2 pour le subventionnement de projets de construction d'ensembles de logements	1 301		-1 301	2 223		-2 223	2 324		-2 324	2 563		-2 563	
182	Limitation des frais d'honoraires à 15% du coût total de réalisation	246	246	0	552	552	0	537	537	0	535	535	0	535
183	Utilisation d'une partie du subventionnement "Pacte logement" pour le financement des projets de construction d'ensembles de logements subventionnés	5 000	5 000	0	5 371	5 371	0	4 521	4 521	0	2 578	2 578	0	1 700
T17	Total 15/45 Ministère du Logement	6 596	5 295	-1 301	8 233	6 010	-2 223	7 511	5 187	-2 324	5 847	3 284	-2 563	2 413

(en milliers d'euros)

16/46 Ministère du Travail				2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence
184	Abolition de l'aide à la mobilité géographique	100	0	-100	200	100	-100	200	200	0	200	200	0	200	200	0
185	Indemnités de chômage - Ne plus renouveler les mesures temporaires	0		0	n.d.			n.d.			n.d.			n.d.		
186	Chômage partiel - Ne plus renouveler les mesures temporaires	0		0	n.d.			n.d.			n.d.			n.d.		
187	Chômage intempéries - Etendre la période de référence à 4 mois	0		0	n.d.			n.d.			n.d.			n.d.		
188	Chômage intempéries - Limiter la période d'éligibilité pour l'octroi du chômage intempéries	0	0	0	100	0	-100	100	100	0	100	100	0	100	100	0
189	Aide temporaire au réemploi - Il est proposé de réformer cette aide devant faire accepter un emploi moins bien rémunéré par un chômeur sans emploi	6 000	0	-6 000	12 000	6 000	-6 000	18 000	12 000	-6 000	30 000	18 000	-12 000	30 000	18 000	-12 000
190	Abolition de l'aide à la création d'entreprise	0	0	0	200	0	-200	350	200	-150	350	350	0	350	350	0
191	Abolition de la préretraite solidarité	-1 000	0	1 000	200	200	0	2 000	2 000	0	2 000	2 000	0	2 000	2 000	0
192	Aide à l'embauche de chômeurs de longue durée - Ne rembourser que la part "employeur" des cotisations sociales et non pas les deux parts (employeur/salarié)	0	0	0	8 500	0	-8 500	8 500	8 500	0	8 500	8 500	0	8 500	8 500	0
193	Réduction du remboursement aux employeurs des rémunérations des travailleurs participant à des cours de langue luxembourgeois	100	100	0	200	200	0	300	300	0	300	300	0	300	300	0
194	Participation de l'Etat dans les frais de fonctionnement de services conventionnés - transfert au Fonds pour l'emploi	10	10	0	10	10	0	10	10	0	10	10	0	10	10	0
195	Supprimer au fur et à mesure la subvention des syndicats	100	100	0	150	150	0	200	200	0	300	300	0	300	300	0
196	Supprimer le subside à la Chambre des salariés dans l'intérêt de l'organisation de cours de formation professionnelle et ouvrière	70	70	0	70	70	0	70	70	0	70	70	0	70	70	0
197	Remplacer certaines communications qui se font actuellement par lettre par un courrier électronique	80		-80	80		-80	80		-80	80		-80	80		-80
198	Remplacer certaines communications qui se font actuellement par lettre recommandée aux demandeurs d'emploi par un courrier électronique	160		-160	160		-160	160		-160	160		-160	160		-160
199	Réduction frais postaux et coûts enveloppes par nouveau type d'enveloppes permettant une impression centralisée	n.d.			n.d.			n.d.			n.d.			n.d.		
200	Limiter les frais par des contrôles plus fréquents de l'utilisation de voitures de service	2	2	0	2	2	0	2	2	0	2	2	0	2	2	0
201	Abolir les trounées de sécurité effectuées par une société de surveillance le soir et le weekend	n.d.			n.d.			n.d.			n.d.			n.d.		
202	Ne plus prendre en charge les nuités et le petit-déjeuner si les participants aux cours de l'Ecole Supérieure du Travail désirent dormir sur le lieu de la Formation	50	0	-50	50	0	-50	50	0	-50	50	0	-50	50	0	-50
203	Limiter le remboursement aux employeurs des rémunérations des personnes qui participent à des cours de formation : délégués du personnel, délégués à la sécurité, délégués à l'égalité, travailleurs désignés, coordinateurs de sécurité	20	0	-20	20	0	-20	20	20	0	20	20	0	20	20	0
204	Réduire les frais d'organisation des cours de formation	20	20	0	20	20	0	20	20	0	20	20	0	20	20	0
205	Réduire le nombre de cours de fin de semaine et réduire le nombre de matières enseignées	10	0	-10	10	10	0	10	10	0	10	10	0	10	10	0
206	Limiter le nombre de projets de recherche au stricte minimum	10	10	0	20	20	0	30	30	0	50	50	0	50	50	0
T18	Total 16/46 Ministère du Travail	5 732	312	-5 420	21 992	6 782	-15 210	30 102	23 662	-6 440	42 222	29 932	-12 290	41 932	29 932	-12 290

(en milliers d'euros)

17/18 Ministère de la Sécurité Sociale		2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
207	Incidence sur la contribution de l'Etat des mesures de réduction des dépenses (Gel de la valeur monétaire, application plus restrictive par la Cellule d'évaluation et d'orientation des critères d'octroi des prestations)													
		6 755	6 755	0	8 779	8 779	0	12 671	12 671	0	15 686	15 686	0	15 686
T19	Total 17/18 Ministère de la Sécurité Sociale	6 755	6 755	0	8 779	8 779	0	12 671	12 671	0	15 686	15 686	0	15 686

(en milliers d'euros)

19 Ministère de l'Agriculture					2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
208	Economies à travers le regroupement d'articles budgétaires	6	5	-1	13	118	105	21	126	105	29	134	105				133
209	Economies à travers le regroupement de subventions	100	199	99	262	187	-75	235	164	-71	207	131	-76				107
210	Révision des conventions de conseils	-28	81	109	40	184	145	40	204	164	39	211	172				180
211	Suppression de jetons de présence	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.					n.d.
212	Révision du régime des aides d'Etat	124	123	-1	1 505	1 504	-1	1 505	1 504	-1	1 520	1 519	-1				1 519
213	Office national de remembrement	458	458	0	505	505	0	515	0	-515	625	0	-625				0
214	Révision des taxes pour analyses viticoles	0	0	0	100	35	-65	100	35	-65	100	35	-65				35
215	Fonds de Solidarité Viticole - Révision du concept de promotion	278	277	-1	315	315	0	315	315	0	315	315	0				315
216	Révision de différentes mesures et dépenses en faveur de l'agriculture	28	28	0	72	51	-21	81	59	-22	71	49	-22				-19
217	Réorganisation des bureaux régionaux de l'ASTA	116	0	-116	215	0	-215	265	119	-146	193	114	-79				143
218	Réorganisation des équipes d'ouvrier de l'ASTA	68	78	10	107	135	28	133	210	77	251	344	93				299
219	Réorganisation de la promotion pour les produits agricoles	78	-1	-79	190	181	-9	235	317	82	248	452	204				451
220	Réduction des frais de fonctionnement de l'ASTA	18	20	2	28	49	21	67	49	-18	90	98	8				77
221	Suppression du service des constructions agricoles à l'ASTA	9	16	7	10	5	-5	12	3	-9	14	5	-9				3
222	Réorganisation du garage et des ateliers de l'ASTA	4	4	0	4	4	0	4	19	15	4	19	15				19
223	Réforme des services de comptabilité agricole	0	377	377	109	914	805	275	1 191	916	275	1 191	916				1 191
224	Comptabilité agricole payante	0	0	0	120	120	0	120	120	0	120	120	0				120
225	Réorganisation du Service d'Economie Rurale et de l'Administration des Services Techniques de l'Agriculture	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.					n.d.
226	Réforme de l'indemnisation dans le cadre de la police sanitaire	0	0	0	0	25	25	80	80	0	80	80	0				80
227	Prestations vétérinaires payantes	128	128	0	133	133	0	138	138	0	143	143	0				143
228	Réforme de la facturation des prestations vétérinaires	130	130	0	152	0	-152	176	0	-176	199	0	-199				0
T20	Total 19 Ministère de l'Agriculture	1 517	1 923	406	3 879	4 465	586	4 316	4 653	337	4 523	4 960	437				4 796

(en milliers d'euros)

20/21 MDDI		2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
229	Achat de courant consommé par les installations d'éclairage	0	0	0	50	50	0	50	50	0	50	50	0	50
230	Bâtiments de l'Etat, frais de chauffage	0	0	0	200	200	0	200	200	0	200	200	0	200
231	Acquisition de mobiliers	1 000	1 000	0	1 000	1 000	0	1 000	1 000	0	1 000	1 000	0	1 000
232	Publication des appels d'offres dans la presse écrite	1 000	1 000	0	1 000	0	-1 000	1 000	0	-1 000	1 000	0	-1 000	0
233	Optimisation des projets de construction	1 400	1 400	0	5 800	5 800	0	12 500	12 500	0	16 900	16 900	0	14 000
234	Barème de la maîtrise d'œuvre (Plafonnement des honoraires sur base d'un devis initial du coût de construction)	400	400	0	600	600	0	700	700	0	700	700	0	700
235	Adaptations contractuelles - révision des prix	700	700	0	1 100	1 100	0	1 500	1 500	0	1 600	1 600	0	1 600
236	Optimisation de la gestion immobilière	200	200	0	300	300	0	300	300	0	300	300	0	300
237	Investissements indirects	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
238	Suppression des lignes RGTR à faible occupation	1 200	1 200	0	1 200	1 200	0	1 200	1 200	0	1 200	1 200	0	1 200
239	Augmentation du contrôle des billets à cause d'un taux de fraude actuel entre 11,4% et 14% ce qui entraînera une augmentation des recettes	320	320	0	320	320	0	320	320	0	320	320	0	320
240	Suppression de certaines lignes scolaires non conformes au PDSL	1 000	0	-1 000	1 000	0	-1 000	1 000	0	-1 000	1 000	0	-1 000	0
241	Alignement des vacances scolaires des différents établissements scolaires en vue d'une optimisation du transport scolaire	450	0	-450	450	0	-450	450	0	-450	450	0	-450	0
242	Suppression de la gratuité dans les transports publics	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
243	Convention RGTR avec les communes	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.	n.d.		n.d.
244	Mise en place du transport complémentaire d'accessibilité pour personnes à besoins spécifiques CAPABS; réorganisation suite à la soumission de septembre 2014	5 000	5 000	0	5 000	5 000	0	5 000	5 000	0	5 000	5 000	0	5 000
T21	Total 20/21 MDDI	12 670	11 220	-1 450	18 020	15 570	-2 450	25 220	22 770	-2 450	29 720	27 270	-2 450	24 370

(en milliers d'euros)

22 MDDI - Environnement		2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
245	Fonds pour la gestion de l'eau	0	0	0	500	500	0	800	800	0	12 083	12 083	0	11 683
246	Redevances à percevoir sur les analyses du laboratoire de l'Administration de la gestion de l'eau	0	0	0	1 234	1 234	0	1 234	1 234	0	1 234	1 234	0	1 234
247	Convention « Rombach-Martelange »	0	0	0	0	0	0	465	465	0	465	465	0	465
248	Hausse des taxes de prélèvement d'eau et de rejet des eaux usées	0	0	0	2 454	2 454	0	2 454	2 454	0	2 454	2 454	0	2 454
249	Recettes de franchise de la SuperDrecksKëscht	275	275	0	300	300	0	350	350	0	400	400	0	400
T22	Total 22 MDDI - Environnement	275	275	0	4 488	4 488	0	5 303	5 303	0	16 636	16 636	0	16 236

(en milliers d'euros)

23 MEGA		2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
250	Evaluation interne des gestionnaires et des prestations	0	0	0	83	83	0	87	87	0	91	91	0	93
251	Evaluation externe des gestionnaires et des prestations	0	0	0	0	0	0	18	18	0	22	22	0	23
252	Introduire des ratios personnel/usagers pour les gestionnaires	0	0	0	0	0	0	83	83	0	87	87	0	89
253	Générer des recettes	0	0	0	64	64	0	64	64	0	64	64	0	64
254	Eliminer les problèmes de logement des Foyers pour Femmes	n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		n.d.	0		0
T23	Total 23 MEGA	0	0	0	147	147	0	252	252	0	264	264	0	269

C) Incidence financière des mesures de restructuration budgétaires sur les recettes et les dépenses de la Sécurité Sociale

(en milliers d'euros)

Sécurité Sociale		2015			2016			2017			2018			2019
N°	Mesures	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 12/2014	Prévisions 6/2015	Différence	Prévisions 6/2015
255	Mesures dans le domaine de l'assurance maladie-maternité: Gel des tarifs et des lettres-clés des professions de santé; Réduction de tarifs et de lettres-clés des laboratoires; Introduction d'un abattement pour orthopédistes et autres; Renégociation du complément belge; Progression réduite de façon volontariste de l'enveloppe budgétaire globale du secteur hospitalier; Mutualisation de certaines activités hospitalières; Modernisation de la CNS et révision des frais administratifs; Tarification à l'activité en milieu hospitalier en remplacement de la budgétisation.	35 500	35 500	0	40 500	40 500	0	58 500	58 500	0	67 500	67 500	0	67 500
256	Mesures dans le domaine de l'assurance dépendance: Gel de la valeur monétaire; Application plus efficiente des critères d'octroi des prestations.	16 887	16 887	0	21 948	21 948	0	31 678	31 678	0	39 215	39 215	0	39 215
257	Incidence sur la contribution de l'Etat des mesures de réduction des dépenses (Gel de la valeur monétaire, application plus restrictive par la Cellule d'évaluation et d'orientation des critères d'octroi des prestations)	-6 755	-6 755	0	-8 779	-8 779	0	-12 671	-12 671	0	-15 686	-15 686	0	-15 686
258	Mesures dans le domaine de l'assurance accident: Alignement du montant de la rente d'attente; Adaptation du montant de l'indemnité pour préjudice physiologique et d'agrément; Abolition de l'indemnisation du dégât causé au véhicule automoteur.	0	0	0	4 500	4 500	0	4 500	4 500	0	4 500	4 500	0	4 500
T24	Total Sécurité Sociale	45 632	45 632	0	58 169	58 169	0	82 007	82 007	0	95 529	95 529	0	95 529